



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 23 janvier 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONDAMNATION DU TIR COMMIS A L'ENCONTRE D'UN VEHICULE DE GENDARMERIE

Jeudi 22 janvier, en début d'après-midi, un véhicule blindé de la gendarmerie circulant à Canala dans le cadre d'une mission de lutte contre la délinquance a fait l'objet d'un tir par arme à feu. Deux des quatre gendarmes présents à bord du véhicule ont été blessés à la tête pour l'un et au cou pour le second.

Le Haut-commissaire souligne l'extrême gravité de ces actes inqualifiables et les condamne avec la plus grande fermeté.

Tous les moyens sont employés, sous l'autorité de la Procureure de la République, pour retrouver les auteurs de ces tirs.

Le Haut-commissaire renouvelle son soutien indéfectible aux gendarmes et policiers qui, avec dévouement, assurent le maintien de l'ordre public et protègent les populations.

Ces agissements, que ne saurait tolérer l'Etat, rappellent l'importance du rôle des forces de l'ordre, dont le métier les expose à de nombreux risques et situations difficiles.

Le maire de Canala, Guilbert Tyuienon, et son conseil municipal ont tenu à adresser personnellement au Haut-commissaire un message pour lui exprimer leur soutien aux gendarmes et pour appeler à une réponse de fermeté à ces actes de délinquance.

Le Haut-commissaire et le maire de la commune proposeront des actions à mettre en œuvre dans les semaines à venir.

Contact presse :

Service communication

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : johanna.medalin@nouvelle-caledonie.gouv.fr